

Budget Participatif Gersois : dernier week-end avant la clôture des votes



Budget Participatif Gersois : dernier week-end avant la clôture des votes

Après le dépôt des idées et la validation des projets par la Commission Consultative Citoyenne, le Budget Participatif Gersois #3 est entré dans la phase de la votation citoyenne.

Du 23 mars au 30 avril 2024 à minuit, les Gersoises et les Gersois sont invités à voter pour 3 de leurs projets préférés.

Au 26 avril, sont comptabilisés (numérique et papier) : 46869 votes pour 15623 votants

Répartition par canton :

Adour Gersoise : 1289 votes

Grand Bas-Armagnac : 1027 votes

Armagnac-Ténarèze : 781 votes

Baïse-Armagnac : 2036 votes

Lectoure-Lomagne : 2237votes

Fleurance-Lomagne : 976 votes

Fezensac : 4883 votes

Gascogne-Auscitaine : 2120 votes

Gimone-Arrats : 3955 votes

Auch-1 : 5965votes

Auch-2 : 5395 votes

Auch-3 : 2451 votes

Pardiac-Rivière-Basse : 2145 votes

Mirande-Astarac : 4190 votes

Astarac-Gimone : 2860 votes

Val de Save : 2884 votes

L'isle-Jourdain : 1675 votes

Comment voter ? Sur Internet <https://budgetparticipatif.gers.fr/ou> dans les lieux physiques identifiés, tels que les marchés.